



De l'indignation à l'action

Rapport d'impact 2024

DISCLOSE





Mathias Destal

**Cofondateur
et rédacteur en chef
de Disclose**

Édito

Les marchands de mort ont perdu une bataille. En juin 2025, les dockers de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) ont bloqué des livraisons de composants pour canons et mitrailleuses à destination d'Israël. Par cette action inédite, intervenue quelques heures après les révélations de Disclose, le gouvernement s'est retrouvé contraint de répondre sur la complicité de la France dans les crimes de guerre commis par l'armée israélienne à Gaza. Une plainte a été déposée contre l'un des vendeurs d'armes français. Et le rapport de force s'est installé, durablement, avec l'industrie de l'armement et ses relais au sommet du pouvoir.

Voilà un exemple, parmi tant d'autres, des réactions en chaîne provoquées par les enquêtes de Disclose. Des « impacts » comme ceux-là, nous en avons recensé plus de 350 pour la seule année 2024 : manifestations, plaintes en justice, échos dans des médias ou des ONG, interpellations du gouvernement à l'Assemblée nationale... Cette année encore, Disclose a joué à plein son rôle de contre-pouvoir. Et prouvé que le journalisme d'investigation est à même de contrecarrer l'impunité des gouvernants, comme des multinationales.

L'empreinte de Disclose dans le débat public peut sembler d'autant plus surprenante que notre média à but non lucratif compte seulement six salarié·es, et une quinzaine de journalistes indépendant·es. Mais notre action est indissociable de celle d'organisations de la société civile et de médias avec lesquels nous collaborons dans le cadre de nos enquêtes — pas moins de 17 partenariats en 2024. Surtout, nos succès sont à la mesure du soutien grandissant du public : plus de 3 600 donateurs et donatrices se sont engagé·es à nos côtés l'an dernier, formant la première ressource de notre association. Indépendante, plus solide et déterminée que jamais, l'équipe de Disclose construit la riposte face aux pouvoirs qui menacent le bien commun. Avec vous.



Sommaire

Édito _____ **2**

**Impacts et partenaires
en 2024** _____ **4**

**Nos principaux impacts
en 2024** _____ **6**

**Une année d'investigation
et d'impact** _____ **10**

**Nos actions pour
amplifier l'impact** _____ **14**

**Disclose renforce
son indépendance** _____ **16**

Nos 352 impacts en 2024...

22 enquêtes

352 impacts

292



reprises médiatiques

- › médias
- › ONG
- › syndicats
- › personnalités

40



répercussions institutionnelles

Réactions officielles :

- › gouvernement
- › administration
- › entreprises mises en cause

Dont 25 mentions au Parlement :

- › Assemblée nationale
- › Sénat
- › Parlement européen

35 000

inscrit·es
aux newsletters

180 700

abonné·es sur
les réseaux sociaux

8



impacts judiciaires

- › plaintes
- › instructions judiciaires
- › décisions de justice

12



actions collectives

- › manifestations
- › actions symboliques
- › tribunes et lettres
ouvertes

... et 17 partenariats

Pour amplifier l'impact de ses révélations
et s'imposer sur la scène internationale,
Disclose a scellé 17 partenariats en 2024.

Médias :



ONG :



Comment Disclose mesure son impact ?



Nous recensons pas moins de 20 types d'impacts, qui sont autant de preuves des échos de nos enquêtes dans le monde réel. Par exemple, si une ONG saisit la justice sur la base de nos révélations, nous comptabilisons un impact. Si un-e parlementaire interpelle le gouvernement au sujet de notre enquête, nous en recensons un autre.

Pour identifier ces impacts, nous recourons essentiellement à des sources en ligne : moteurs de recherche, réseaux sociaux, alertes automatisées, sites institutionnels... Certains nous sont aussi signalés par des lecteur-ices ou des associations contactées au cours de nos enquêtes.

Dans un souci de transparence, nous avons compilé toutes les répercussions de notre travail dans une base de données en accès libre :

Accéder à la base complète
des impacts de Disclose



Nos impacts *majeurs*

87

répercussions :



› 2 actions
judiciaires



› 4 actions
collectives



› 10 réactions
institutionnelles



› 71 échos
médiatiques

Ventes d'armes à Israël

Disclose installe un rapport de force avec l'État

Depuis le début de la guerre à Gaza, en octobre 2023, le gouvernement a autorisé plusieurs livraisons d'armement français en Israël. Pièces de fusils mitrailleurs, composants de drones... Les technologies « made in France » sont susceptibles de se retrouver dans des armes utilisées par l'armée israélienne pour commettre des crimes de guerre.

Notre Impact :

Déjà fragile, la position du gouvernement sur les livraisons d'armement à Israël devient intenable après [les révélations de Disclose](#), en mars 2024. Alors que Paris affirmait jusqu'alors livrer uniquement des composants défensifs à l'État hébreu, le ministre des armées est contraint de reconnaître que des pièces de munitions françaises ont bel et bien été envoyées en Israël depuis le début de l'invasion de la bande de Gaza. Ces munitions seraient ré-exportées en dehors du pays, assure Sébastien Lecornu, sans fournir aucune preuve. L'explication ne convainc pas les 115 parlementaires qui signent, quelques jours après nos révélations, [une lettre ouverte](#) à Emmanuel Macron pour lui demander de « *stopper immédiatement la vente d'armes à Israël* », compte tenu des risques de génocide.

La mobilisation va au-delà du Parlement. Dans la foulée de notre enquête, une manifestation rassemble plus de 400 personnes à Marseille devant le siège de la société Eurlinks, qui a fabriqué des pièces de munitions envoyées en Israël. Puis, en avril 2024, [11 ONG poursuivent la France](#) pour demander la suspension des licences d'exportation

d'armements vers l'État hébreu – la justice se déclare incompétente sur le sujet, qui relèverait de la « *conduite des relations internationales de la France* ».

La mobilisation redouble en juin 2024, avec [de nouvelles révélations de Disclose](#) sur la vente de composants de drones par Thales au complexe militaro-industriel israélien. Cette fois, une action en justice est conduite par quatre ONG, qui empêche les entreprises israéliennes d'exposer au salon international de la défense Eurosatory. En 2025, de nouvelles enquêtes de Disclose sur les équipements militaires « made in France » vendus en Israël déclenchent le blocage de plusieurs livraisons par les dockers de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). Et installent, durablement, un rapport de force avec le gouvernement et l'industrie française de l'armement.





Crimes environnementaux

Ikea : pression sur l'ogre des forêts

La multinationale suédoise dévore 20 millions de mètres cubes de bois chaque année. Soit un arbre toutes les deux secondes. En 2024, Disclose fait trembler le géant de l'ameublement avec une série d'enquêtes internationales, adaptées en documentaire pour la chaîne Arte.

32

répercussions :



› 2 réactions institutionnelles



› 30 échos médiatiques

Notre Impact :



En février 2024, Disclose diffuse son premier documentaire de 90 minutes, coproduit avec la chaîne Arte, sur l'approvisionnement en bois du géant de l'ameublement Ikea. Il cumule plus de deux millions de visionnages, faisant de cette enquête l'une des plus retentissantes depuis le

lancement de Disclose. Au printemps 2024, le documentaire est diffusé sur les chaînes publiques nationales en Suisse et en Belgique. Il est sélectionné pour les éditions 2024 du Festival international du documentaire (FI-PADOC), du Festival international du grand reportage d'actualité (FIGRA) et du festival Les Chemins du Doc.

L'entreprise suédoise, elle, est restée mutique. Tout juste se borne-t-elle désormais à [détailler](#)

[sur son site](#) l'origine du bois qui compose ses meubles. En coulisses, cependant, elle pousse deux de ses fournisseurs, au Brésil et au Pologne, [à menacer les auteur·ices du documentaire de représailles judiciaires](#). Sans succès. De son côté, l'organisme FSC, qui certifie 98 % du bois utilisé par Ikea, [publie](#) une réaction officielle à notre documentaire. Il concède que « les cours d'eau peuvent être utilisés pour le transport des grumes [troncs d'arbres coupés] lorsqu'il n'y a pas d'autre solution » en Roumanie, malgré la destruction de la biodiversité entraînée par cette pratique. Et liste plusieurs actions pour « [remédier \[...\]](#) aux déclarations présentées dans le documentaire ».

Cité en exemple, en mars 2024, par la commission développement durable de l'Assemblée nationale, Ikea, le seigneur des forêts continue à alerter et mobiliser la société civile en 2025, avec en ligne de mire, l'entrée en vigueur du règlement européen sur la déforestation, attendue en fin d'année.



Vie privée

La police désactive Briefcam et son logiciel de reconnaissance faciale

Grâce à nos révélations, la police et la gendarmerie désactivent fin 2023 le logiciel de reconnaissance faciale. Un an plus tard, la CNIL reconnaît le caractère « illégal » de cet outil d'analyse d'images de vidéosurveillance.

80

répercussions :



› 2 actions judiciaires



› 70 échos médiatiques



› 8 réactions institutionnelles

Notre Impact :

En novembre 2023, Disclose dévoile l'utilisation du logiciel Briefcam, qui permet la reconnaissance faciale, par plusieurs services de police et de gendarmerie. Une pratique doublement illégale : non seulement, l'outil n'a jamais été déclaré à la CNIL, le gendarme des données personnelles, mais il est aussi utilisé sans aucun contrôle d'un juge. Le lendemain de nos révélations, la CNIL déclenche une enquête interne. En Normandie, mais aussi à Nice (Alpes-Maritimes) et Roubaix (Nord), des associations attaquent leur commune pour l'usage de Briefcam. Quant à Gérald Darmanin, à l'époque ministre de l'intérieur, il annonce une inspection administrative.

Rendu public en octobre 2024, le rapport d'inspection confirme l'intégralité de nos révélations. Il révèle aussi que les directions générales de la police et de la gendarmerie ont suspendu Briefcam quelques jours après la parution de notre article, pour « des raisons d'insécurité juridique ». Malgré cette désac-

tivation, le ministère de l'intérieur est mis en demeure par la CNIL, en novembre 2024. Une décision qui s'explique par les « risques d'atteintes aux libertés individuelles » induits par l'usage de Briefcam, qualifié « d'illégal ». La place Beauvau est sommée de fournir à la CNIL une analyse d'impact de Briefcam sur les données personnelles, qui était toujours « en cours d'analyse » selon l'institution, interrogée par Disclose en juin 2025. Disclose est en première ligne pour enquêter sur la surveillance de masse.

Une année d'investigation & d'impact

Février 2024



Opération Sirli : la France visée par une plainte devant la CEDH

Plus de deux ans après les révélations de Disclose sur l'opération Sirli, une mission militaire française secrète en Égypte ayant conduit au bombardement de civils, deux ONG saisissent la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Codepink et Egyptians abroad for democracy demandent que soit reconnue la responsabilité de la France dans l'exécution de centaines de civils égyptiens. Les autorités françaises ont été sommées de s'expliquer devant la Cour européenne.

Mars 2024



Violences sexuelles : la loi renforce le contrôle des chauffeurs de bus

Disclose et la cellule investigation de Radio France lèvent le voile sur les violences sexuelles commises par les chauffeurs de taxi, de bus et d'ambulance. Et sur l'impunité qui règne pour les 63 agresseurs identifiés : trois-quarts d'entre eux sont récidivistes. Deux semaines après nos révélations, le gouvernement publie un arrêté qui renforce la prévention des violences sexuelles dans la formation des chauffeurs de transports collectifs. Dans le même temps, le Sénat propose de renforcer le contrôle des antécédents judiciaires des chauffeurs en contact avec des mineurs et des majeurs vulnérables. C'est chose faite depuis mars 2025 : une condamnation pour violence sexuelle entraîne une interdiction d'exercer pour les conducteurs de bus. Leur casier judiciaire est contrôlé chaque année.



Plus de 400 manifestant-es contre les ventes d'armes à Israël

Une semaine après les révélations de Disclose et Marsactu sur la poursuite des ventes d'armement français en Israël, plus de 400 personnes, dont des élu-es, manifestent à Marseille devant l'entreprise Eurolinks. Celle-là même qui a envoyé, fin octobre 2023, quelque 100 000 pièces de munitions au principal fournisseur de Tsahal. C'est la première fois qu'une enquête de Disclose entraîne une telle mobilisation dans la rue.



Mobilisation contre l'assureur AXA, soutien au gaz fossile

Le numéro 1 français de l'assurance est un soutien de poids aux terminaux qui exportent le gaz de schiste américain, dévoile Disclose, en février 2024, à partir de contrats confidentiels. AXA est aussi l'un des principaux assureurs des terminaux de Dunkerque (Nord) et Zeebrugge, en Belgique, qui reçoivent le gaz liquéfié russe, contribuant à financer l'effort de guerre de Vladimir Poutine. À la suite de nos révélations, en partenariat avec l'ONG Reclaim Finance, le collectif Insure our Future organise une action à l'assemblée générale d'AXA, en avril 2024. Il se mobilise aussi à Paris, Montreuil et Nantes afin d'amplifier la pression sur l'assureur, dont le soutien est indispensable à la poursuite de l'extraction fossile.



Paris 2024 : le greenwashing d'ArcelorMittal sous le feu des critiques

« Arcelor : médaille d'or de la pollution » : trois jours avant le lancement des Jeux olympiques de Paris, en juillet 2024, une manifestation est organisée à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) contre ArcelorMittal, le fournisseur officiel de la torche olympique. Les militant-es écologistes s'appuient sur nos révélations, en mars 2023, sur des pollutions de l'eau et de l'air, volontairement cachées aux services de l'État. L'aciériste a été mis en examen, en mars 2025, pour mise en danger de la vie d'autrui.



Mine de lithium dans l'Allier : Disclose au cœur du débat public

Le site qui doit accueillir la plus grande mine de lithium d'Europe, à la frontière de l'Allier et du Puy-de-Dôme, présente des taux record de pollution au plomb et à l'arsenic, comme le dévoilent Disclose et Investigate Europe, en novembre 2023. Dans les mois qui suivent, la Commission nationale du débat public organise des rencontres avec les riverains et recueille près de 3 500 contributions en ligne. « L'article de Disclose et Investigate Europe [...] a été fréquemment évoqué », souligne l'instance indépendante dans un rapport sur lequel l'État doit s'appuyer avant d'autoriser le début des travaux.

Septembre 2024



Disclose sélectionne le meilleur de l'enquête environnementale

À la rentrée 2024, Disclose lance sa première newsletter dédiée à l'investigation environnementale. Chaque mois, nos journalistes prolongent une enquête sur des écocides publiée par un média ou une ONG à l'international. Un nouveau rendez-vous pour prendre conscience de la multi-crise écologique et trouver des solutions pour y répondre.

Septembre 2024



Birmanie : Airbus revend sa participation dans un fournisseur de l'armée

À l'abri des regards, la junte qui a pris le pouvoir en 2021 en Birmanie bombarde sans relâche les villages rebelles, tuant plus de 800 civils sur les six premiers mois de l'année 2024. Pour équiper ses avions, l'armée birmane s'appuie sur l'entreprise chinoise AviChina, dans laquelle Airbus était le plus gros investisseur international, comme Disclose le dévoile en septembre 2024 avec les ONG InfoBirmanie et Justice for Myanmar. Dans les semaines qui suivent, des manifestant·es birman·es dénoncent la complicité de l'avionneur dans les massacres de civils et des fonds de pension menacent l'entreprise de revendre leurs parts. Sous pression, Airbus vend l'intégralité de ses parts détenues dans AviChina en avril 2025.



Écocides : le pétrolier Perenco devant la justice

En octobre 2024, le numéro 2 français du pétrole, Perenco, est cité à comparaître devant le tribunal judiciaire de Paris, dans l'affaire intentée par les ONG [Sherpa](#) et [Les Amis de la Terre](#) pour obtenir réparation et cessation de préjudices écologiques en République démocratique du Congo. Cette action fait notamment suite [aux révélations de Disclose](#), deux ans plus tôt, sur 167 signalements de pollutions liées aux activités de la firme dans le pays. L'audience, repoussée début 2026, sera l'occasion pour le discret groupe pétrolier de répondre publiquement sur ses rejets qui empoisonnent la mangrove et les populations locales.



Pétrole made in France : le double-jeu de l'État

D'une main, voter une loi pour interdire l'exploitation des hydrocarbures en France. De l'autre, autoriser des dizaines de forages pétroliers sur des concessions existantes. En décembre 2024, Disclose révèle qu'au moins 47 nouveaux forages ont été autorisés par l'État depuis 2017, en contradiction avec les engagements climatiques de la France. Notre enquête a sans doute contribué, aux côtés d'une mobilisation citoyenne sans précédent, à un renoncement symbolique : en juin 2025, [l'État refuse d'autoriser](#) de nouveaux puits de pétrole à La Teste-de-Buch (Gironde).



Hébergement des femmes exilées : l'État contraint de réagir

Des femmes exilées, enceintes ou avec des bébés, contraintes de dormir dans la rue, pendant que l'État ferme les yeux. Fin 2024, Disclose publie des données confidentielles de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) à Lyon. Elles révèlent que 467 femmes isolées en demande d'asile sont en attente d'un logement... alors que l'administration est tenue par la loi de leur fournir. Nos révélations conduisent au relogement en urgence d'une exilée, Ana* [le prénom a été modifié], dont Disclose révèle qu'elle avait fait l'objet de 19 signalements auprès de l'Ofii. En 2025, des parlementaires envisagent une riposte judiciaire pour forcer l'État à respecter ses obligations en faveur des personnes exilées sur le sol français.

Nos actions pour amplifier l'impact

Ariane Lavrilleux

**Forum international
de journalisme IMEDD
en septembre 2024,
à Athènes (Grèce).**

Photo : IMEDD



Disclose se mobilise partout en Europe :

En 2024, l'équipe de Disclose est intervenue dans plusieurs événements, à destination du public ou de professionnel·les des médias. En France, au Royaume-Uni, en Belgique, en Allemagne et en Grèce, nous partageons notre expertise et mobilisons la société civile sur des enjeux aussi essentiels que la liberté de la presse, les ventes d'armes ou le journalisme d'impact.

Ariane Lavrilleux

**Festival Imprimé,
en mai 2024, à Cenon
(Gironde).**

Photo : Médianes



Nos journalistes prennent la parole dans les médias

Objectif : donner de l'écho à nos enquêtes et les faire connaître au plus grand nombre.



Disclose renforce son indépendance

En 2024, notre média à but non lucratif a enregistré un résultat positif, qui nous a permis d'embaucher deux personnes à temps plein, d'investir dans de nouvelles enquêtes mais aussi dans des projets en faveur de l'accès à l'information : la newsletter Planète Investigation lancée en septembre 2024, la plateforme Disclose Data sortie en avril 2025 et le premier guide dédié à l'impact du journalisme, attendu à la rentrée 2025 (en partenariat avec le média Rembobine).

Les dons, notre principale source de financement

Pour la deuxième fois dans l'histoire de Disclose, les dons représentent la première ressource de notre association en 2024. Leur montant s'élève à 330 000 euros, en hausse de 20 % par rapport à 2023. Un nombre record de 3 645 lecteurs et lectrices ont contribué financièrement à notre action.

Autres recettes

14 000 €
(2,5 %)

Fondations

208 000 €
(37,8 %)

Dons des lecteurs·ices

328 000 €
(59,7 %)

Ressources

Nous recevons également le soutien de fondations philanthropiques engagées dans la défense des libertés publiques et du journalisme. Aucune fondation n'a accès à nos enquêtes en cours ni n'exerce d'influence sur nos choix éditoriaux. Les fondations qui ont soutenu Disclose en 2024 :

- Logan (90 000€)
- The Sunrise Project (75 000€)
- Un monde par tous (25 000€)
- Muckrock (10 000€)
- Fonds pour une presse libre (6 000€)
- Media Defence (2 000€)

Achats

8 000 €
(2 %)

Dépenses diverses

78 000 €
(20 %)

Services extérieurs

90 000 €
(23 %)

Salaires

215 000 €
(55 %)

Dépenses

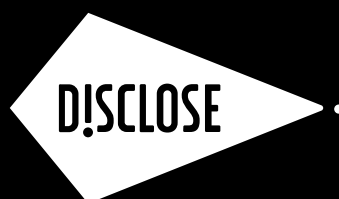
Des dons qui financent directement le travail d'enquête

En 2024, Disclose investit 390 000 euros dans son travail d'enquête. Comme chaque année depuis notre création, plus de la moitié du budget (55 %) est consacré au salaire des journalistes permanent·es et indépendant·es qui collaborent avec la rédaction. Le reste couvre les frais liés aux enquêtes, les honoraires de conseil et de graphisme, les loyers de bureau et les frais bancaires.

Les réserves constituées par Disclose représentent un peu moins de 18 mois de dépenses de fonctionnement. Ces réserves sont vitales pour planifier des enquêtes au long cours, même sans garantie de financement immédiat. En tant qu'association loi 1901, Disclose ne verse aucun dividende puisqu'elle n'a pas d'actionnaires : chaque euro reçu finance nos enquêtes !

Consulter nos comptes détaillés 2024





Disclose

Association loi 1901
61 rue de Lyon 75012 PARIS
contact@disclose.ngo

Rapport d'impact 2024

Rédaction : Pierre Leibovici,
avec Arno Soheil Pedram

Rédaction en chef : Mathias Destal
Mise en page : Aurélia Vincent-Blairon